

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE
LIGUE DU SPORT AUTOMOBILE OCCITANIE PYRENEES

ASA du Sud Aveyron

Ecurie CONDATOMAG

39ème RALLYE Terre des CARDABELLES MILLAU-AVEYRON

2ème RALLYE VHC Terre des CARDABELLES

06 - 07 & 08 Octobre 2023

DECISION n° 4

Suite à la sortie de route du concurrent N°25, dans l'ES10 au poste 815 les concurrents N° 149,61,40,42,70,35,90,99,44,68,26 ont été gênés.

Le Collège décide d'appliquer à ces concurrents les temps suivants qu'il juge les plus équitables, selon l'article 7.5.16 du règlement standard

N° 149	11,10,9
N°61	11,16,0
N°40	11,23,1
N°42	10,51,7
N°70	11,25,1
N°35	11,23,1
N°90	11,27,6
N°99	11,38,2
N°44	11,22,1
N°68	11,29,1
N°26	10,33,6

Remise la la notification			
Date	Heure	Par	A
08/10/2023	17h26		

Président du Collège
Jacques COURMONTAGNE



Membre du Collège
Maryse THOMAS



Membre du Collège
Franck DEL SANTO

